

L'ESSOR SAVOYARD

LEGALES

En application de l'article du 14 décembre 2023 modifiant l'article du 19 novembre 2021 relatif à la rédaction et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 28 décembre 2023, le tarif du caractère (applicable aux annonces non formalisées) est fixé à 0,183 euros HT pour l'année 2024. Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut être l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



COMMUNE DE LA CLUSAZ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
en application des articles R. 161-25 et suivants du Code rural et de la pêche maritime

PROJET DE DÉSACFECTION ET DE DÉCLASSEMENT EN VUE DE L'ALIÉNATION PARTIELLE DU CHEMIN RURAL NON DÉNOMMÉ AU LIEU DIT DE LA FATE

Monsieur le Maire de la commune de La Clusaz informe le public que, conformément à la délibération du Conseil municipal du 20 octobre 2022 et à l'arrêté 2024/306 du Maire du 25 septembre 2024, une enquête publique est organisée sur le territoire de la commune de La Clusaz sur le projet visé ci-dessus.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre, seront déposés en mairie de La Clusaz du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 15 novembre 2024 inclus pour une durée de 19 jours aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Monsieur le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recueillir ses observations et propositions écrites et orales en mairie de La Clusaz :
- le lundi 28 octobre 2024 de 9h00 à 12h00, et
- le vendredi 15 novembre 2024 de 9h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées par toute personne intéressée :
- directement sur le registre en mairie
- être adressées par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de La Clusaz - A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique déclassement du chemin rural non dénommé au lieu-dit de la Fate
1 Pl. de l'Eglise
74220 LA CLUSAZ

Le présent avis sera publié dans deux journaux d'annonces légales et affiché en mairie et aux extrémités du chemin concerné par la présente procédure.



COMMUNE DE LA CLUSAZ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
en application des articles R. 161-25 et suivants du Code rural et de la pêche maritime

PROJET DE DÉSACFECTION ET DE DÉCLASSEMENT EN VUE DE L'ALIÉNATION PARTIELLE DU CHEMIN RURAL DU BOSSONNET

Monsieur le Maire de la commune de La Clusaz informe le public que, conformément à la délibération du Conseil municipal du 23 juin 2022 et à l'arrêté 2024/304 du Maire du 25 septembre 2024, une enquête publique est organisée sur le territoire de la commune de La Clusaz sur le projet visé ci-dessus.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre, seront déposés en mairie de La Clusaz du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 15 novembre 2024 inclus pour une durée de 19 jours aux heures suivantes : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00.

Monsieur le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recueillir ses observations et propositions écrites et orales en mairie de La Clusaz :
- le lundi 28 octobre 2024 de 9h00 à 12h00, et
- le vendredi 15 novembre 2024 de 9h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées par toute personne intéressée :
• directement sur le registre en mairie
• être adressées par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de La Clusaz - A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique déclassement du chemin rural du Bossonnet
1 Pl. de l'Eglise
74220 LA CLUSAZ

Le présent avis sera publié dans deux journaux d'annonces légales et affiché en mairie et aux extrémités du chemin concerné par la présente procédure.



COMMUNE DE LA CLUSAZ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
en application des articles R. 141-1 et suivants du Code de la voirie routière

PROJET DE DÉSACFECTION ET DÉCLASSEMENT, EN VUE DE L'ALIÉNATION DE PARTIES DU DOMAINE PUBLIC SITUÉES ROUTE DU NANT ET ROUTE DES CONFINIS

Monsieur le Maire de la commune de La Clusaz informe le public que, conformément à la délibération du Conseil municipal du 19 septembre 2024 et à l'arrêté 2024/307 du Maire du 25 septembre 2024, une enquête publique est organisée sur le territoire de la commune de La Clusaz sur le projet visé ci-dessus.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre, seront déposés en mairie de La Clusaz du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 15 novembre 2024 inclus pour une durée de 19 jours aux heures suivantes : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00.

Monsieur le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recueillir ses observations et propositions écrites et orales en mairie de La Clusaz :
- le lundi 28 octobre 2024 de 9h00 à 12h00, et
- le vendredi 15 novembre 2024 de 9h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées par toute personne intéressée :
- directement sur le registre en mairie
- être adressées par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de La Clusaz - A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique déclassement routes du Nant et des Confinis
1 Pl. de l'Eglise
74220 LA CLUSAZ

Le présent avis sera affiché en mairie.



COMMUNE DE LA CLUSAZ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

en application des articles R. 161-25 et suivants du Code rural et de la pêche maritime

PROJET DE DÉSACFECTION ET DÉCLASSEMENT, EN VUE DE L'ALIÉNATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL DE LA CROIX

Monsieur le Maire de la commune de La Clusaz informe le public que, conformément à la délibération du Conseil municipal du 19 septembre 2024 et à l'arrêté 2024/305 du Maire du 25 septembre 2024, une enquête publique est organisée sur le territoire de la commune de La Clusaz sur le projet visé ci-dessus.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre, seront déposés en mairie de La Clusaz du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 15 novembre 2024 inclus pour une durée de 19 jours aux heures suivantes : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00.

Monsieur le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recueillir ses observations et propositions écrites et orales en mairie de La Clusaz :
- le lundi 28 octobre 2024 de 9h00 à 12h00, et
- le vendredi 15 novembre 2024 de 9h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées par toute personne intéressée :
- directement sur le registre en mairie
- être adressées par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de La Clusaz - A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique déclassement chemin rural de la Croix
1 Pl. de l'Eglise
74220 LA CLUSAZ

Le présent avis sera publié dans deux journaux d'annonces légales et affiché en mairie et aux extrémités du chemin concerné par la présente procédure.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

ROUBIAN TRAVEL CONSULTING

SARL unipersonnelle
au capital de 15000 €
95460 EZANVILLE
840127534 RCS de PONTVOISE

L'associé unique, en date du 15/09/2024, a décidé de transférer le siège social au 329, route de l'Eglise 74270 MARLIOZ, à compter du 01/10/2024.
Gérance : Alain Roubian 329, route de l'Eglise 74270 MARLIOZ
Rédaction au RCS de PONTVOISE et immatriculation au RCS de THONON-LES-BAINS.

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS/ CESSATIONS

SCI MELODINE

SCI au capital de 700 €
74500 PUBLIER
RCS THONON-LES-BAINS
4822215187

Par décision, Assemblée Générale Ordinaire du 26/09/2024, il a été décidé :
- d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ;
- de donner quittance au liquidateur, Mme DEBOURG Marie-Camille, demeurant 49 RUE D'AVULLINGOZ 74500 PUBLIER pour sa gestion et décharge de son mandat de liquidation à compter du 26/09/2024.
Rédaction au RCS de THONON-LES-BAINS.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS

CONSTITUTION

Par assp du 02/10/2024 à ANNECY, il est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : LES VILLAS GAIA -
Amorç : le Vieux FORME : Société Civile de Construction-Vente
SIÈGE SOCIAL: 60 CAV HABITAT 14 rue de Rumilly, MENTHET 74960 ANNECY ORLET - acquisition de parcelles de terrain, sise à ANNECY (74940) le Vieux des Croyanets - Amorç : le Vieux, en vue d'y édifier des villas d'habitation selon les règles de l'art, venue desdites villas soit après achèvement des constructions, soit en fait l'itur d'achèvement ou, à terme, dans les conditions fixées par les articles L.261-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation (00 n° 67-3 du 3 Janvier 1967), emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.
Affectation : location temporaire desdites villas DUREE : 99 ans CAPITAL : 1.000 € CESSION DE PARTS : Agrément dans tous les cas, GERANCE : CAV HABITAT SAS au capital de 200.000 € dont le siège social est à ANNECY (74960) 14 rue de Rumilly-Menthel, RCS 817 492 622 ANNECY. MATRI-CULATION : La société sera immatriculée au RCS d'ANNECY.



Maitre Doña SARIKAK
Office notarial
de LA BALME-DE-SILLINGY
31 rue Colle Umberto
74330 LA BALME DE SILLINGY

Avis de constitution

Il a été constituée une société par acte authentique
dénomination : ALPES RIDE MMCO.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : La Société a pour objet :
- l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et éventuellement aliénation de tous ceux de ces immeubles devenus indus à la société ou dont les localitaires demanderaient à devenir propriétaires au moyen de vente, échange ou apport en société.
- l'acquisition, l'administration, l'exploitation de tous immeubles détenus par la société en nue-propriété et par un tiers en usufruit.
- la mise à disposition gratuite ou onéreuse des biens immobiliers de la société, - La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, contrat de capitalisation, droits sociaux détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général et notamment de parts de SCPI. Pour la réalisation de cet objet, la gérance peut effectuer toutes opérations non susceptibles de porter atteinte à la nature civile de l'activité sociale. La société pourra, à titre exceptionnel et gracieux, se porter caution hypothécaire d'un des associés pour les besoins d'un prêt qui lui sera consenti, dans la mesure où il aura pour cause la souscription et la libération de parts sociales.
Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 10000 euros.
Cession de parts et agrément : LIBRE.
Siège social : 118 route des plaignes, 74250 Bogève.
La société sera immatriculée au RCS Thonon les bains.
Gérant : Madame Ise Marie georgette carrea, demeurant 118 route des plaignes, 74250 Bogève
Gérant : Monsieur alexandre perrey, demeurant 118 route des plaignes, 74250 Bogève

RECTIFICATIFS

ERRATUM

à l'annonce du 24/03/2022 concernant la constitution de la SARL COH MERVENELLE, il était lire : Capital : 1000 € au lieu de 1€.



Maitre Doña SARIKAK
Office notarial
de LA BALME DE SILLINGY
31 RUE COLLE UMBERTO
74330 LA BALME DE SILLINGY

Avis de constitution

Il a été constituée une société par acte authentique
Dénomination : Bone.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : commerce spécialisé en vente de poisson déjà préparé et présenté sous vitrine fermée sans nuisances olfactives, épicerie fine, petite restauration, repas froids, petite cuisson sans extracteur, traiteur événementiel, restauration...
Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Siège social : 112 chemin des bourdoz, 74320 Semvier.
La société sera immatriculée au RCS d'Annecy.
Gérant : Madame airane christelle LONQULET demeurant 112 chemin des bourdoz, 74320 Semvier
Gérant : Monsieur remy bry demeurant 112 chemin de bourdoz, 74320 Semvier

YAVUZ IMMOBILIER

Aux termes d'un ASSP en date du 05/10/2024, il a été constituée une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : YAVUZ IMMOBILIER
Objet social : La Société a pour objet :
- l'acquisition, la détention, l'administration, la gestion des biens immobiliers familiaux, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société.
Le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport et l'arbitrage de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société.
Et généralement, toutes opérations quelconques (y compris l'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires, le placement de la trésorerie, la participation dans la capital d'autre sociétés et la conclusion de tout emprunt hypothécaire ou non et à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés) ; se rapportant à cet objet, ou contribuant à sa réalisation, à condition de respecter le caractère civil de la Société.
Siège social : 104 Impasse des pâturages, 74330 EPAGNY METZ TESSY
Capital minimum : 500 €
Capital initial : 1.500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ANNECY
Co-gérance : Madame KARABULLUT Yeliz, demeurant 104 Impasse des pâturages, 74330 EPAGNY METZ TESSY et Monsieur YAVUZ Samet, demeurant 15 Clos du Perchet, 74700 SALLANCHES et Madame YAVUZ Filiz demeurant 15 Clos du Perchet, 74700 SALLANCHES
Yeliz KARABULLUT



SAS REGULUS
24 avenue de la MARNE
AGENCEMENTS
INTERIEUR
NICO CHAMOT

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 88 Route de Corbier
74650 CHAVAYAND
877 596 031 RCS ANNECY

Aux termes d'une décision en date du 07.10.2024, l'associé Unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social du 68 rue de Corbier, 74650 CHAVAYAND au 910 Chemin de Champoulet - 74330 POISSY, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts POUAN AVIS Le Président